

# LE MAG' MÉZENC LOIRE MEYGAL

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

URBANISME

**Approbation  
du PLUI**

TOURISME

**Développement des  
activités de pleine  
nature**

CULTURE

**L'orchestre  
s'invite à l'école**

2024



[www.mezencloiremeygal.fr](http://www.mezencloiremeygal.fr)

  
**mézenclairemeygal**  
Communauté de Communes

# LE MAG MÉZENC LOIRE MEYGAL



## CADRE DE VIE - ÉCONOMIE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 04/ Budget 2024
- 06/ La communauté de communes solidaire
- 07/ Aides aux entreprises : un soutien à l'économie locale
- 08/ Manger local
- 10/ État d'avancement de l'étude de transfert des compétences eau et assainissement
- 11/ Signature de l'accord de résilience avec l'agence de l'eau Loire Bretagne
- 12/ Préservation des milieux naturels
- 13/ Animation forestière



## URBANISME

- 14/ Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



## CULTURE

- 16/ L'orchestre s'invite à l'école
- 17/ L'odyssée des fanfares
- 18/ Bilan Automnales 2023
- 19/ Projet SLAM



## ZOOM SUR

- 20/ Sortie Piscine



## SOCIAL

- 21/ « La Parent'aise » : Un lieu d'Accueil Enfants Parents Multi site
- 22/ Guichet unique
- 22/ Quand nous aurions le même âge !
- 23/ Formation collective pour les professionnelles de la petite enfance en accueil collectif
- 24/ Charte des aînés : Un dispositif pour les + de 60 ans
- 25/ Le répertoire d'action sociale
- 26/ Modernisation des cuisinettes des résidences services
- 27/ Signature de la convention employeur



## TOURISME

- 28/ Projet de transition touristique intercommunautaire
- 32/ Développement des activités de pleine nature
- 33/ Travaux maison du Fin gras
- 33/ Bilan de la Gare patinoire
- 34/ Paris 2024 : la grande rando
- 35/ Une belle fin de saison pour la station de ski
- 36/ Opération stade de biathlon 4 saisons
- 38/ Bilan taxe de séjour 2023
- 38/ Nouveau site web OTI
- 39/ Bilan Saison d'hiver - Office de tourisme



La responsabilité de la communauté de communes du Mézenc Loire Meygal ne saurait être engagée pour toutes omissions ou erreurs qui auraient pu se glisser dans ce document. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

### Directeur de publication :

Jean-Marc FARGIER

### Coordination de la rédaction :

Céline BENEZIT

**Crédit photos :** Communauté de communes Mézenc Loire Meygal, Unsplash, Adobe Stock.

N° ISSN : 2650-1937

Dépôt légal : Juin 2024.

Tirage : 6 400 exemplaires.

### Conception & réalisation :

Agence studio N°3

www.studioN3.fr - 06 83 33 34 53



# Mot du Président

**Ce bulletin d'information s'adresse à l'ensemble des habitants du territoire afin de rendre compte des décisions prises par les élus, faire connaître les politiques publiques, les choix budgétaires et la mise en œuvre des actions.**

De la petite enfance au grand âge nous avons à cœur d'accompagner toutes les générations à travers les différentes étapes d'une vie.

Il est important de souligner que la dynamique d'un territoire ne peut pas se faire sans l'implication des acteurs, que vous êtes, engagés au quotidien dans les différents domaines mais également tous les partenaires institutionnels qui nous épaulent à travers nos divers projets.

Un grand merci à vous tous.

Les élus communautaires et les services travaillent à maintenir la qualité de nos services publics et à poursuivre les actions engagées pour le développement de notre territoire pour les années à venir, un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Bien à vous  
**Fierté en « Mézenc Loire Meygal »**

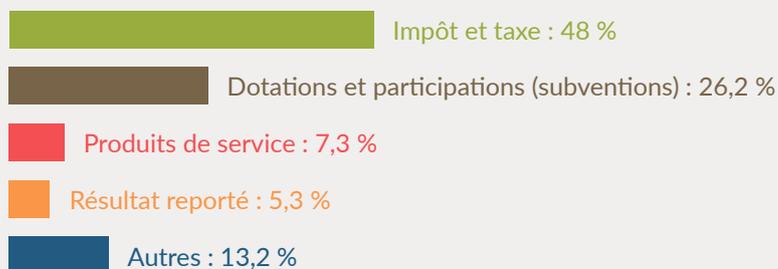
Jean-Marc FARGIER  
Président de la communauté de communes Mézenc Loire Meygal

# Budget 2024

Budget consolidé \* : **12 610 983 €**

## Recettes

TOTAL FONCTIONNEMENT  
**8 994 678 €**



TOTAL  
INVESTISSEMENT  
**3 616 304 €**

(\*Consolidé : cumul de tous les budgets  
de la communauté de communes)



# Dépenses

## BUDGET GÉNÉRAL (principaux exemples)



**Communauté  
de communes**  
2 298 228 €

Fonctionnement général  
- personnel  
Moyens techniques et  
généraux - Élus  
Charges de gestion  
courante



**Transports  
scolaires**  
556 317 €



**Fonds de concours**  
354 464 €



**Gemapi**  
60 000 €



**École de musique  
intercommunale**  
232 749 €



**Autres  
investissements**  
1 107 452 €

Étude eau et  
assainissement,  
étude maison du fin  
gras, assistance à  
maîtrise d'ouvrage  
photovoltaïque,  
études marketing,  
développement activités  
de pleine nature,  
instruments école de  
musique, travaux maison  
du fin gras



**Économie**  
80 000 €  
Aides aux entreprises



**Reversement  
aux communes**  
890 627 €  
Attributions de  
compensation,  
dénéigement



**Automnales du  
Livre et réseau  
des bibliothèques**  
27 000 €



**Subventions aux  
associations**  
46 000 €

## BUDGETS ANNEXES



**Zone d'activité**  
546 289 €



**Village de  
Colempce**  
315 519 €



**Station de ski et  
domaine nordique  
du Mézenc**  
1 040 364 €



**Petite enfance  
Enfance jeunesse**  
2 243 798 €



**Ordures  
ménagères**  
1 937 368 €



**Résidences  
services**  
290 362 €



**Office de tourisme  
intercommunal**  
274 299 €

### PROJETS

# La communauté de communes solidaire

La communauté de communes Mézenc Loire Meygal décide fin 2022 de soutenir les projets d'investissement des communes membres dans le cadre du projet de territoire 2020-2026. La politique de fonds de concours s'inscrit dans les objectifs suivants : impliquer les communes dans la mise en œuvre concrète du projet de territoire ; soutenir les actions des communes.

En 2023-2024, cinq communes ont bénéficié de 6 fonds de concours dans le respect de l'enveloppe votée à savoir 500 000 € sur la période 2022-2026



Aménagement du bourg de Chaudeyrolles

**50 000 €**

📍 **LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE**

Dans le cadre du projet de la réfection de la place des Senecterre dans le prolongement des aménagements de la place du Vallat

**11 823 €**

📍 **SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL**

Aménagement de la rue Chaussade devant le siège de la communauté de communes

**28 000 €**

📍 **SAINT-FRONT**

Participation à la rénovation du centre d'accueil

**30 270 €**

📍 **LAUSSONE**

Avec une aide sur deux projets : la réalisation d'une aire de jeux inclusive : 10 000 € et la réhabilitation de logements communaux où l'aide de la communauté de communes à hauteur de 20 270 € a permis à la commune de bénéficier de fonds LEADER

**11 800 €**

📍 **CHAUDEYROLLES**

Soutien au réaménagement global du centre bourg

### Poursuite des aides au déneigement

La communauté de communes continue à soutenir les communes dans leur gestion du déneigement. Outre une enveloppe de 107 000 € annuelle répartie entre les communes de moins de 1000 habitants de la zone montagne, des aides à l'investissement ont été attribuées comme suit :

- Laussonne : aide à l'acquisition d'un tracteur pour un montant de 27 000 €
- Le Monastier-sur-Gazeille : aide à l'achat d'un camion pour un montant de 58 817 €
- Aides à l'acquisition de chaînes : Salettes : 748 € - Queyrières : 944 €





Restaurant l'Atelier aux Etables

## AIDES AUX ENTREPRISES

# Un soutien à l'économie locale

**En place depuis 2017, l'aide conjointe aux artisans et commerçants avec point de vente continue à remporter un franc succès auprès des entrepreneurs locaux, qu'il s'agisse d'une reprise ou d'une modernisation de l'établissement.**

En 2023, sept entreprises ont bénéficié d'une aide de la communauté de communes dans le cadre de ce dispositif :

- La Ferme du Bien être : 5 000 € dans le cadre de la modernisation du restaurant
- Le Restaurant Vidal : 4 644 € pour la réfection du bistrot de Justin
- Les pompes funèbres Habouzit dans le cadre de la transmission de l'entreprise : 5 000 €
- Le quai 9 ¼ : 5 000 € pour l'acquisition de mobilier intérieur et extérieur dans le cadre d'une primo installation



Boucherie Benoît Faisandier à St Julien-Chapteuil

- La boucherie Benoît Faisandier : 5 000 € dans le cadre de la reprise de la boucherie Blanc Wisseler
- Les fermiers du Mézenc : 2 312 € pour l'acquisition de matériels professionnels
- La SARL l'Atelier : 5 000 € dans le cadre de l'ouverture d'un nouveau restaurant aux Etables

## Le nouveau dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise avec le département se met progressivement en place

En 2023, la communauté de communes a soutenu financièrement six projets :

- La modernisation d'un hôtel restaurant dans le cadre de sa reprise : Chèvre et Chou pour un montant de 1 260 €
- L'agrandissement d'un bâtiment dans le cadre du développement de l'entreprise : Laffont Menuiserie pour un montant de 9 301 €
- La construction d'un bâtiment dans la ZA de Lachamp pour l'entreprise Gras pour un montant de 7 000 €
- L'aide à l'acquisition des murs pour SPEVEMAT afin de développer ses activités : 10 000 €
- La construction d'un bâtiment sur la ZA des Coustilles par l'entreprise Gentes Sarl : 5 000 €
- La réalisation d'un second bâtiment sur la ZA de Lachamp par l'entreprise Fabien Michel dans le cadre du développement de ses activités : 5 767 €



Spevemat : acquisition de bâtiment

BILAN DE L'ENQUÊTE

# Manger local

L'objectif était de pouvoir analyser le point de vue des habitants de la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal sur le thème de l'alimentation, et notamment des produits alimentaires locaux. Ce questionnaire a été rempli par 341 habitants de la communauté de communes soit 3 % de la population. La communauté de communes remercie ces personnes pour leur implication dans la vie du territoire.





**La quasi-totalité des communes sont représentées mais les communes suivantes se démarquent : Saint-Front avec 28% de réponses, suivie par le Monastier-sur-Gazeille avec 12 %, et Freycenet la Tour avec 7 % de réponses.**

**84 % des répondants vivent en résidence principale et 16 % vivent en résidence secondaire.**

**98 % des répondants déclarent acheter des produits alimentaires locaux et pour la majorité d'entre eux dans un rayon de moins de 20 km.**

L'enquête démontre que les habitudes de consommation suivent les bassins de vie avec l'apparition de lieux d'achat hors territoire de la communauté de communes comme le Puy-en-Velay ou Yssingeaux voire le Chambon-sur-Lignon.

À noter une surreprésentation du Monastier-sur-Gazeille (11,2 %), Saint-Front (11,1 %) et le Puy-en-Velay (9,2 %). Cela montre que les personnes achètent souvent leurs produits locaux dans leur commune d'habitation ou de travail.

Par ailleurs les habitants de Mézenc Loire Meygal restent dépendants de la voiture pour leurs achats puisqu'en majorité la distance parcourue est de 30 minutes, suivie par 15 minutes et 25 minutes de durée moyenne.

Concernant les lieux d'achat la majorité des personnes achètent leurs produits locaux aux marchés

(70 %) et dans les commerces traditionnels (67 %)

À noter que 68 % des personnes interrogées ont un potager et ont la possibilité de consommer leur propre production. Néanmoins pour la moitié d'entre eux cela représente moins de 20 % de leur consommation.

**Concernant les motivations qui animent les acheteurs :**

- Faire vivre de manière décente les producteurs (79 %)
- La fraîcheur (72 %)
- Le bon goût (69 %)
- Le fait que c'est bon pour la santé (63 %)

**Concernant les freins :**

- Le prix apparaît pour 57 % des répondants

**Les produits alimentaires locaux que les personnes consomment le plus sont**

- La viande (84 %)
- Les légumes (71 %)
- Les produits laitiers (70 %)
- Les oeufs (71 %)
- Le miel (61 %)
- La charcuterie (59 %)

**L'importance des labels n'est pas prépondérante si les produits sont locaux**

Du point de vue des répondants, les moyens de commercialisations des produits locaux devant être davantage développés sont majoritairement les magasins gérés par des producteurs (55 %) et le marché (51 %).

**Les produits prioritaires s'il était possible d'augmenter la production :**

- Les fruits (69 %)
- Les légumes (64 %).

**Pour acheter plus de produits locaux, il faudrait :**

- Un meilleur rapport qualité/prix (54 %)
- Un bénéfice pour la santé (52 %)
- Une garantie concernant les modes de production (48 %).

Majoritairement, ce qui permettrait d'acheter plus facilement ou davantage de produits alimentaires locaux sont la proximité des lieux de ventes (58 %) et de les centraliser sur un seul lieu de ventes (45 %).

## 2024 – Mise en place d'ateliers participatifs avec les acteurs du territoire

L'Atelier des possibles a été sollicité en septembre 2023 afin de mettre en place des ateliers thématiques en 2024. L'objectif de ces ateliers est, à partir d'un constat partagé, d'un portrait du territoire, de traiter des différentes thématiques suivantes :

- Comment augmenter l'offre de produits locaux et la diversité des débouchés de proximité ?
- Que peut-on améliorer du côté de la restauration collective ?
- Quelles solutions pouvons-nous mettre en place pour lutter contre la précarité alimentaire sur notre territoire ?

Le premier atelier s'est déroulé courant mars sur trois séances tournantes sur le territoire : Le Monastier-sur-Gazeille, Saint-Julien-Chapteuil et Saint-Front. Les deux suivants auront lieu d'ici la fin de l'année. Pour être informés, suivez les actualités de la communauté de communes ou l'application Illiwap de votre commune.

# État d'avancement

## Étude de transfert des compétences eau et assainissement

Pour mémoire, la communauté de communes du fait de la loi devient compétente en matière d'eau et d'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les élus ont souhaité anticiper en confiant une étude au cabinet Bert Consultants. La première mission du bureau d'études en 2023 a été d'établir un diagnostic de l'exercice des compétences sur l'ensemble du territoire intercommunal. Les cartes ci-dessous illustrent cet état des lieux.



### ÉTAT DES LIEUX DE LA COMPÉTENCE EAU

Le territoire est doté de nombreuses ressources en eau mais des tensions existent sur la quantité disponible, l'eau est de bonne qualité physico-chimique mais il y a de fréquentes non-conformités microbiologiques. Les budgets sont globalement excédentaires avec un faible coût de dette mais une capacité d'autofinancement nette faible.

Il est nécessaire néanmoins de rechercher de nouvelles ressources en eau pour sécuriser l'approvisionnement en eau, d'améliorer la connaissance des réseaux et réduire les pertes, mettre en place systématiquement des traitements de désinfection performants, mettre en place un programme d'investissement adapté au niveau du prix déterminé, mettre en place un règlement de service et un RPQS.



### ÉTAT DES LIEUX DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT » SUR LE TERRITOIRE

Les stations d'épuration sont conformes néanmoins il est nécessaire d'améliorer la connaissance des réseaux, le niveau d'endettement et le niveau de prix sont élevés donc les marges de manœuvre sont faibles, il est aussi souhaitable de mettre en place un règlement de service et rédiger un RPQS.

Sur la base de ce diagnostic la communauté de communes en lien avec l'ensemble des maires du territoire consacre l'année 2024 à l'examen de plusieurs scénarii : un passage de l'ensemble des communes au syndicat, la coexistence d'un régime mixte entre adhésion au syndicat et régie intercommunale.

L'année 2024 est consacrée à l'étude de différents scénarios pour exercer la compétence sur le territoire : adhésion au syndicat, régie intercommunale.

# Signature de l'accord de résilience avec l'agence de l'eau Loire Bretagne



Dans le cadre du Plan Eau gouvernemental et pour apporter son appui aux communes les plus durement touchées par la sécheresse 2022, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a proposé aux collectivités concernées de conclure des contrats de résilience en eau.

Ces accords permettent d'accompagner financièrement les études nécessaires à une meilleure

gestion de la ressource et les travaux permettant à court terme d'éviter ou réduire toute nouvelle pénurie d'eau potable. Le conseil d'administration de l'Agence de l'Eau du 14 décembre 2023 a approuvé le plan d'action et le plan de financement de la collectivité Mézenc Loire Meygal et une signature officielle s'est tenue le 24 janvier 2024 en préfecture en présence des représentants de l'État, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, des mairies concernées et de la communauté de communes.

Cet accord se décline selon trois axes :

- **Axe 1**  
Structuration de la maîtrise d'ouvrage et financement du service public
- **Axe 2**  
Volet économies d'eau
- **Axe 3**  
Volet sécurisation de l'eau potable

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des actions en mentionnant l'axe auquel il se rattache.

Axe	Opérations (Description détaillée)	Montant prévisionnel (ht)	Participation prévisionnelle de l'agence de l'eau		
			Montant de la dépense retenue (ht)	Taux d'aide	Montant de la subvention
1	CC Mézenc-Loire-Meygal : Etude de transfert de compétences (en cours)	Pour mémoire			
1	CC Mézenc-Loire-Meygal : Mission d'appui à la mise en œuvre de la structuration de la compétence eau 1 ETP sur 2 ans si besoin	100 000 €	100 000 €	70 %	70 000 €
2	Etudes diagnostic patrimoniale des réseaux AEP des Estables et du SIE Fay-les Vastres	110 000 €	110 000 €	70 %	77 000 €
2	Travaux d'économie d'eau dans les infrastructures publiques d'Alleyrac	20 000 €	20 000 €	70 %	14 000 €
2	Communes (priorité 1) : Remplacement des conduites et équipements fuyards - Les Estables, Le Monastier sur Gazeille et Alleyrac	1 020 000 €	1 020 000 €	70 %	714 000 €
2	Communes (priorité 2) : Remplacement des conduites et équipements fuyards- Champclause	335 000 €	335 000 €	30 %	100 500 €
3	Communes (priorité 2) : Sécurisation de la ressource - Monastier sur Gazeille, Saint-Front et SIE Fay-Les Vastres	620 000 €	620 000 €	50 %	310 000 €
<b>TOTAL ACCORD DE RÉSILIENCE</b>		<b>2 205 000 €</b>	<b>2 205 000 €</b>		<b>1 285 500 €</b>

# Préservation des milieux naturels

**Le Département de la Haute-Loire met en œuvre un dispositif de suppression des boisements gênants et des friches par convention avec la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal. Le but est de reconquérir des terrains agricoles, de préserver les milieux naturels et aussi d'améliorer les qualités paysagères autour des zones habitées par la remise en culture de parcelles boisées ou enfrichées.**

Les parcelles, objets des travaux, doivent être classées en périmètre « interdit », « réglementé » ou « libre à reconquérir pour l'agriculture » au titre de la réglementation des boisements.

Sur le territoire, les propriétaires (ou les exploitants avec accord écrit du propriétaire) peuvent ainsi bénéficier d'aides au dessouchage ou au débroussaillage correspondant à 50 % du montant HT des travaux (plafonné à 3 600 €/ha pour le dessouchage et 2 000 €/ha pour le débroussaillage).

Les dossiers sont à retirer auprès des Communautés de communes.  
Pour connaître le classement de votre parcelle au titre de la réglementation des boisements, consultez cette page : [www.hauteloire.fr/Les-reglementations-des-boisements.html](http://www.hauteloire.fr/Les-reglementations-des-boisements.html)

**Les modalités de l'aide  
sont consultables sur le site  
internet du Département :**

**[www.hauteloire.fr/  
Suppression-des-boisements-  
genants.html](http://www.hauteloire.fr/Suppression-des-boisements-genants.html)**



## ANIMATION FORESTIÈRE

# Par le centre national de la propriété forestière sur les communautés de communes Mézenc Loire Meygal, Haut-Lignon et Haut Pays du Velay

Depuis le début de l'année 2024, un nouveau technicien forestier anime la démarche : il s'agit de **Matthieu Jeanville** ; depuis le début de l'année il a rencontré individuellement **29 propriétaires** parmi les **76 personnes** présentes lors des réunions pour une surface impactée par ses conseils de **292.3 ha** soit **203 parcelles** sur **24 communes**.

Trois réunions ont été organisées chacune sur l'une des trois communautés de communes :

- Le 17 novembre 2023 à Saint Julien Molhesabate
- Le 14 décembre 2023 à Montfaucon-en-Velay
- Le 29 mars 2024 sur le massif de Breyse

Sept documents de gestion durable ont été réalisés sur une surface de 103 ha.

Des permanences sont aussi organisées dans les mairies avec beaucoup d'hétérogénéité.

**Vous êtes propriétaire forestier, vous souhaitez connaître les dates de permanences au plus près de chez vous, vous pouvez contacter directement Matthieu Jeanville au 06 62 30 76 09 ou par mail [matthieu.jeanville@cnpf.fr](mailto:matthieu.jeanville@cnpf.fr)**



PLUi  
**Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

**Quelle est l'actualité phare ?**

Lors du conseil communautaire du 15 février 2024, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Mézenc Loire Meygal a été approuvé. Ce document d'urbanisme unique répond aux exigences réglementaires et fixe les règles d'urbanisme pour nos 22 communes. Il se structure autour de deux secteurs eux-mêmes subdivisés en zones (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles).

La mise en œuvre d'un tel document n'est pas anodine. Elle nécessite une appropriation par les communes et nos services. Les communes qui étaient jusqu'à présent dotées d'un document d'urbanisme (plan local d'urbanisme ou carte communale) ont vu leurs surfaces constructibles réduites car le contexte réglementaire a beaucoup évolué et introduit la notion du « zéro artificialisation nette ».





La constructibilité du terrain n'est pas un droit acquis indéfiniment. Il est nécessaire de le rappeler, notamment dans un contexte qui tend à se concentrer sur les dents creuses, à réduire l'étalement urbain et à réutiliser l'existant dans les bourgs. Parallèlement, les communes qui étaient régies par le règlement national d'urbanisme (RNU) connaissent désormais les espaces qui peuvent notamment accueillir des constructions et des projets d'aménagement.

Depuis le 29/02/2024, le PLUi est exécutoire. La DDT n'instruit plus les autorisations d'urbanisme déposées à partir de cette date pour les communes qui étaient régies par le RNU. Par conséquent, le service d'instruction mutualisé se structure pour pouvoir traiter l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme que les communes lui confient. Une période transitoire est nécessaire pour définir une organisation efficiente suite au déploiement de 9 à 22 communes.

### Où peut-on consulter le PLUi approuvé ?

- En version papier dans les mairies et au siège de la communauté de communes.
- En version dématérialisée sur le Géoportail de l'Urbanisme, vous retrouverez l'ensemble du dossier dont les règlements écrits disponibles dans la rubrique « Plans

de secteurs » des pièces écrites. Au cours de l'année, un accès sera également établi sur notre site internet.



### Qui est compétent en urbanisme ?

- La communauté de communes est compétente en matière de PLUi.
- Tandis que chaque commune est compétente en matière d'application du droit des sols car le maire conserve le pouvoir de police en matière d'urbanisme.

L'instruction n'est pas une compétence. Il s'agit d'un service que les communes ont choisi de mutualiser pour la majorité des demandes d'autorisation d'urbanisme. Le service d'instruction mutualisé travaille pour le compte des communes depuis le siège de la communauté de communes. Il propose aux maires des décisions qui respectent les différentes dispositions d'urbanisme, dont le PLUi, ainsi que les limitations administratives telles que les servitudes d'utilité publique. Il a également un rôle de conseil auprès des agents communaux en charge de l'urbanisme et des élus.

### Où faut-il déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme ?

Les communes restent le guichet unique en matière d'urbanisme. Vous pouvez déposer vos autorisations :

- Sur le guichet numérique [ideau.atreal.fr](http://ideau.atreal.fr) – Pour information, un onglet « Aide » a été ajouté par l'éditeur.



- Auprès de la mairie (remise en main propre ou lettre recommandée avec accusé de réception) – Un nombre d'exemplaires est à respecter en fonction du type de demande.

Les mails ne sont pas acceptés pour déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme.

### Qu'est-ce que le droit de préemption urbain simple (DPU)

Le DPU est un outil de maîtrise foncière. Il permet d'acquérir en priorité un bien immobilier mis en vente par une personne physique ou morale, dans le but de réaliser des opérations d'aménagement urbain. Le DPU est attaché à la compétence PLUi de la communauté de communes. Suite à l'approbation du PLUi, les élus communautaires ont choisi de l'instaurer sur les zones U et AU du territoire intercommunal. Il est délégué aux communes, sauf pour les zones à vocation économique (Uy et Auy).

# L'orchestre s'invite à l'école

Depuis plus de quinze ans, l'école de musique Intercommunale intervient dans les écoles primaires de la communauté de communes dans le cadre de « l'orchestre à l'école ».

Chaque semestre, ce sont deux à trois classes qui sont concernées par ce dispositif. Cinq professeurs de l'école de musique viennent ainsi une heure par semaine pour initier les élèves aux rudiments du jeu en orchestre.

Grâce à un parc instrumental conséquent, chaque élève se voit confier un instrument : une trompette, un cor, un trombone, un tuba, une clarinette, ou une flûte traversière.

Cette année, l'orchestre à l'école a investi les écoles de Queyrières et Saint-Pierre-Eynac sur le 1<sup>er</sup> semestre. Pour la seconde partie d'année, ce sont à Saint-Front, Les Estables ainsi qu'à Fay-sur-Lignon qu'ont eu lieu les séances musicales auprès des enfants des classes de CM1-CM2 des différentes écoles.

Le succès de ce dispositif ne se dément pas (plus de 500 élèves ont pu bénéficier de ce dispositif depuis sa création en 2007) et c'est toujours avec un grand enthousiasme que l'orchestre est accueilli dans les écoles. Pour l'année scolaire 2024 - 2025, il sera attendu dans les écoles de Laussonne et Saint-Martin-de-Fugères.





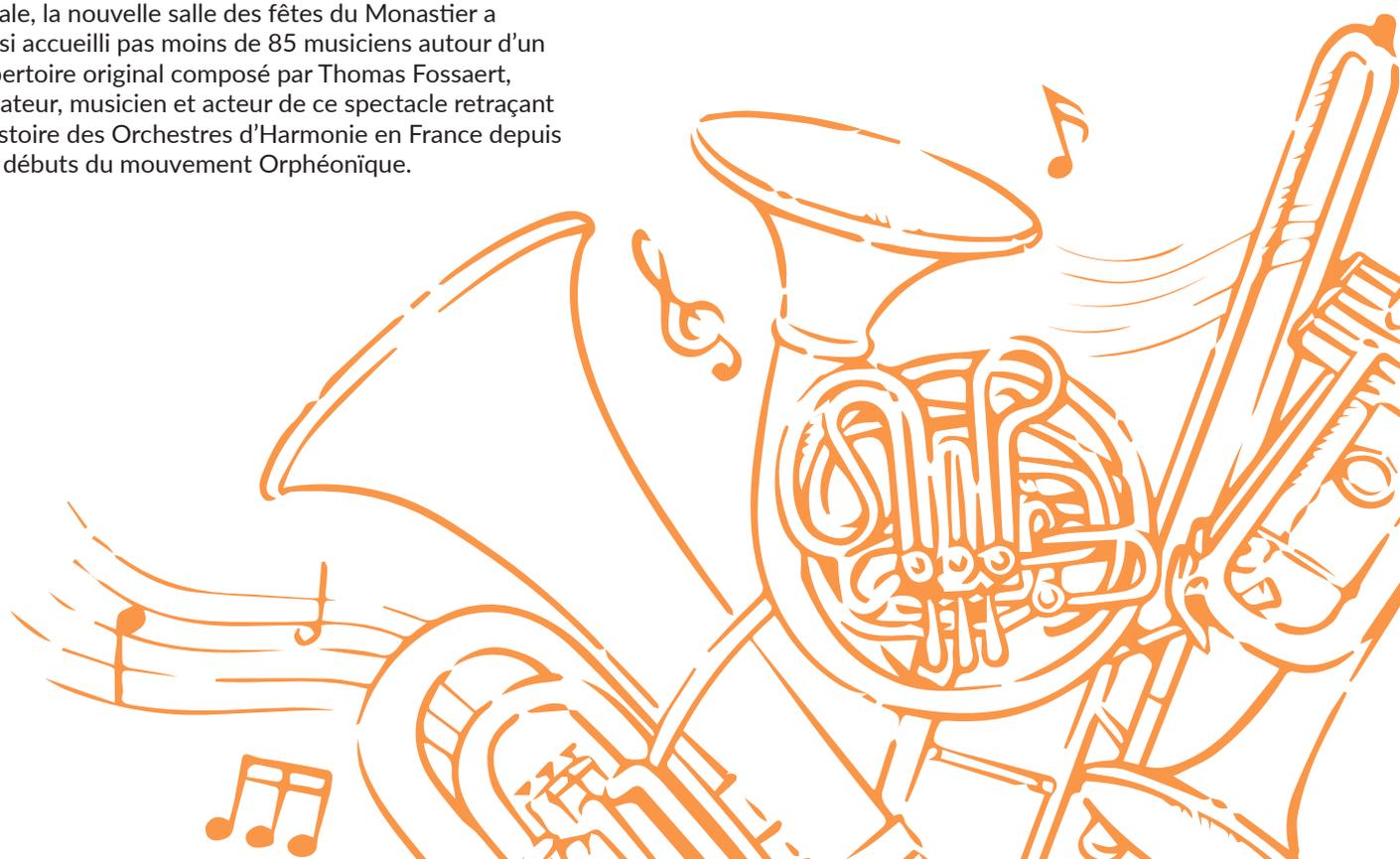
## PROJET CULTUREL

# L'Odyssée des fanfares

**À l'occasion de notre projet culturel annuel, nous nous sommes cette année orientés vers la Compagnie « Les Orphéons Éphémères » dans le cadre de leur spectacle « L'Odyssée des Fanfares ».**

En partenariat avec l'Harmonie Saint-Chaffre du Monastier, autre acteur important de la vie musicale locale, la nouvelle salle des fêtes du Monastier a ainsi accueilli pas moins de 85 musiciens autour d'un répertoire original composé par Thomas Fossaert, créateur, musicien et acteur de ce spectacle retraçant l'histoire des Orchestres d'Harmonie en France depuis les débuts du mouvement Orphéonique.

Au fil de la soirée, le public a également pu en apprendre davantage sur l'histoire plus personnelle de l'Harmonie Saint-Chaffre, et les élèves de l'école de musique intercommunale ont rejoint les rangs de ce grand orchestre, où les générations se sont croisées entre d'anciens musiciens invités pour l'occasion et de jeunes élèves ayant pour certains commencé leur apprentissage de la musique cette année seulement...





# Bilan des 26<sup>e</sup> Automnales du Livre

Les Automnales du Livre, du 2 au 7 octobre 2023, ont mis à l'honneur les animaux pour cette 26<sup>e</sup> édition.

Les élèves de 25 classes de 17 établissements scolaires de la communauté de communes ont rencontré des auteurs et illustrateurs jeunesse.



À Saint-Pierre-Eynac, à Laussonne, à Saint-Martin-de-Fugères et à l'école Saint-Dominique du Monastier, les élèves ont été emballés par les talents de conteur de l'auteur Pierre Delye.

Au collège Saint-Joseph de Saint-Julien Chapeuil, Frédérique Hespel, auteure, a animé deux ateliers d'écriture.



aux écoles de Lantriac, du Monastier et des Etables des ateliers de linogravure.

Julie Colombet, auteure-illustratrice, a appris à dessiner des animaux rigolos aux classes de l'école la Modestine du Monastier, de l'école des Copains de Saint-Julien-Chapeuil, de celle de Fay-sur-Lignon ainsi que celle de Saint-Front.

Simon Martin a initié à la poésie les élèves des deux collèges du Monastier, ainsi que ceux des écoles de Queyrières et de l'école Saint-Joseph de Saint-Julien-Chapeuil. Evelyne Mary, auteure-illustratrice, a amené sa presse pour proposer

Les élèves et les enseignants ont tous été ravis de ces rencontres. Lors de ce marathon d'interventions scolaires sur deux jours, les auteurs

La 27<sup>e</sup> édition  
se déroulera  
du 7 au 12 octobre 2024  
sur le thème :  
Image à tous les étages

et illustrateurs invités ont fort apprécié de découvrir les jeunes lecteurs de notre territoire, ainsi que son paysage et la richesse de son patrimoine. Cet événement a été aussi l'occasion de plusieurs manifestations tout public.

La conférence de Jean-Paul Raynal à Archéologis à Laussonne sur le moa, cet étrange animal océanien disparu, a captivé une quarantaine de personnes. À l'Espace Numérique de Freycenet-la-Tour, une vingtaine de personnes ont assisté à la conférence musicale Dragon d'eau douce et princes grenouilles de la naturaliste Solenne Muller accompagnée du photographe et musicien Simon Bugnon.

Lors du salon au Monastier-sur-Gazeille, le spectacle Toc, tOc, toC, de la compagnie Chamboule Touchéâtre a fait un carton avec une centaine de spectateurs petits et grands et le soir le conteur Pierre Delye, qui est aussi intervenu dans les établissements scolaires, n'a pas eu à rougir de la cinquantaine de spectateurs hilares venus pour l'écouter conter.

Le public a aussi répondu présent lors des dédicaces des auteurs-illustrateurs invités sur le stand de la Librairie du Chat Perché et pour les ateliers créatifs organisés pour la journée.

Un grand merci aux bénévoles, aux bibliothèques, aux collectivités, aux auteurs-illustrateurs et aux artistes pour cet événement culturel important pour notre territoire, qui est, rappelons-le, entièrement offert au public par la communauté de communes Mézenc Loire Meygal.



## Projet SLAM

La communauté de communes conduit actuellement un projet culturel d'initiation au SLAM à destination des écoles et collèges de notre territoire en partenariat avec Benjamin Michelas, slameur référencé par la ligue Slam de France.

Le Slam est une création poétique destinée à être clamée et interprétée devant un public afin de permettre à chacun d'exprimer librement ses sentiments et sa pensée.

Au cours de ses interventions Benjamin propose aux enfants des activités favorisant leur créativité écrite et orale et leur capacité à s'exprimer en public.

Ce projet qui se déroule sur une année civile a débuté en janvier 2024 et s'achèvera en décembre 2024, ce qui permettra à chaque établissement qui l'aura souhaité d'en bénéficier.



////// ZOOM SUR ////

## Les p'tits poissons dans l'eau

« La clé des champs », le multi-accueil du Monastier-sur-Gazelle a mis en place, depuis juillet dernier, un nouveau projet autour de la découverte de l'eau.

« Nous avons constaté en échangeant avec les familles fréquentant la structure, que la piscine peut être un lieu de stress notamment pour les parents qui ont plusieurs enfants et pour qui les gérer dans un tel espace reste anxiogène, ou pour ceux qui ne sont pas à l'aise dans l'eau et ne peuvent donc pas partager cette activité avec leur enfant. »

Des sorties au centre aqualudique de « la Vague » sont proposées régulièrement à un petit

groupe d'enfants (4 maximum), accompagnés de 2 voire 3 professionnelles afin de se familiariser avec l'eau.

Intégré dans le projet pédagogique de la crèche, cette activité a toute sa place dans le développement du jeune enfant : Evoluer dans l'eau lui permet de découvrir son corps, permet à ses muscles de se détendre en apaisant toutes les tensions. Au niveau sensoriel, c'est une expérience nouvelle riche en stimulations, tout en restant une activité douce et tellement ludique.

Motricité, confiance en soi, détente et plaisir sont les seuls objectifs attendus et atteints comme le montre les visages épanouis.



# La Parent'aise

## Un lieu d'accueil enfants parents multi site

« La Parent'aise », un projet dédié au bien-être des familles, a ouvert ses portes à Lantriac et au Monastier-sur-Gazeille. Ce lieu d'accueil, baptisé « La Parent'aise », est conçu pour offrir un espace chaleureux et accueillant aux parents et leurs enfants de moins de 5 ans mais aussi aux futurs parents, grands-parents.

L'objectif principal est de créer un lieu bienveillant où les familles peuvent se retrouver, partager leurs expériences et bénéficier de ressources professionnelles dédiées.



### UN ACCUEIL PROFESSIONNEL ET CHALEUREUX

Le personnel dédié à la Parent'aise a suivi une formation spécialisée « Accueillant en LAEP » pour garantir un accueil professionnel et bienveillant. Grâce à leurs compétences et à leur engagement, les membres de l'équipe sont prêts à accompagner les parents et à répondre à leurs besoins spécifiques.

### ACCESSIBLE À TOUTES LES FAMILLES

La particularité de la Parent'aise réside dans son accessibilité à toutes les familles. Que vous soyez parent, futur parent, grand parent, l'accès est gratuit et aucune inscription préalable n'est requise. La volonté de la Parent'aise est de créer un espace où chacun se sent le bienvenu.

### DES RENCONTRES ENRICHISSANTES

La Parent'aise encourage les échanges entre les parents et propose un espace adapté pour les enfants de moins de 5 ans. Les rencontres régulières favorisent la création de liens durables. Que ce soit pour partager des astuces éducatives, discuter des défis de la parentalité ou simplement passer un moment convivial, La Parent'aise offre un espace propice à l'écoute et à la création de souvenirs précieux.

### SOUTIEN ET RESSOURCES

En plus des rencontres informelles, La Parent'aise offre également des séances de soutien et des ressources pour accompagner les parents dans leur rôle. Des professionnels qualifiés sont disponibles pour orienter et fournir des conseils et des informations utiles sur la parentalité, la santé infantile et d'autres sujets pertinents.

La Parent'aise représente bien plus qu'un simple lieu d'accueil ; c'est une équipe engagée qui vise à soutenir les familles dans leur parcours de jeunes parents. Rejoignez-nous à La Parent'aise pour partager, apprendre et grandir ensemble dans une atmosphère bienveillante.

### HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEIL

> Lantriac  
Pôle enfance le Vourzet  
Les lundis des semaines paires  
De 15h à 17h30

> Le Monastier sur Gazeille  
Pôle Laurent Eynac  
Les vendredis des semaines impaires  
De 9h30 à 11h30



Calendrier annuel de La Parent'aise



## Le Guichet Unique

Le Guichet Unique du Relais Petite Enfance propose un lieu d'information sur les modes d'accueil du jeune enfant proposés sur le territoire de la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal.

Qu'il s'agisse d'un mode d'accueil collectif avec quatre Multi accueils une Micro crèche ou d'un mode d'accueil individuel avec plus d'une quarantaine d'Assistants Maternelles agréées, le Guichet Unique est la porte d'entrée pour les demandes d'accueil du jeune enfant.

### UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES

Vous êtes parents ou futurs parents, vous recherchez un mode de garde pour votre ou vos enfants, le Guichet Unique vous accompagne dans le choix de la solution la plus adaptée en fonction de vos besoins. Il vous permet de connaître l'offre d'accueil existante sur le territoire et facilite vos démarches de pré-inscription quelque soit le mode d'accueil souhaité.



VOTRE  
GUICHET UNIQUE  
MEZENC LOIRE MEYGAL  
06 88 47 00 41  
Ou sur le site  
[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)

## ATELIER « FILM DOCUMENTAIRE »

### « Quand nous aurions le même âge ! »

**Dans le cadre de l'appel à projet de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), deux professionnels du cinéma, implantés sur notre territoire, Olivier et Frédérique Hespel, ont proposé un atelier « film documentaire transgénérationnel » durant l'été 2023. Ce film, résulte d'un partenariat entre les personnes âgées qui résident à l'EHPAD Les terrasses de la Gazeille situé au Monastier-sur-Gazeille et leurs voisins, les enfants de ALSH L'île ô jeux.**

Ce documentaire met en lumière des portraits et la rencontre entre les enfants et les personnes âgées. Il a pu être tourné au sein de l'EHPAD avec une semaine d'immersion pour les enfants, tant dans le monde des personnes âgées que celui du cinéma. La conversation entre les protagonistes se veut intimiste, ouverte sur leur quotidien au même âge, et dans l'imaginaire de l'enfance de demain, en 2050 ou plus !

Dans un monde en perpétuelle évolution, où les générations semblent parfois si éloignées, raconter un peu de son enfance a permis de rapprocher les âges et tisser des liens intergénérationnels et intemporels. Même si les silences sont parfois de mise, ils ne reflètent en rien un malaise. Tant devant la caméra que derrière, la relation aux autres s'est tramée, avec une approche exceptionnelle du cinéma. Un grand bravo à nos jeunes cinéastes et à nos plus anciens, qui ont su émouvoir le public lors de sa première projection privée à l'EHPAD.

FORMATION COLLECTIVE

# Professionnelles de la petite enfance en accueil collectif

**En 2017, nos cinq Établissements d'Accueil du Jeune Enfant se sont regroupés au sein de la communauté de communes Mézenc Loire Meygal, avec des disparités de formation collective initiale. Sur le service petite enfance nous avons actuellement 30 agents, avec des mouvements réguliers des équipes qui ont malgré tout un besoin commun de se former.**

En effet, pour certaines professionnelles, cette formation est un rappel, et pour d'autres une découverte. Toutefois, tout au long de la carrière d'un professionnel de la petite enfance, la question de la bientraitance est au cœur des pratiques. Dans le quotidien, malgré les bonnes intentions des professionnels, des paroles, des gestes, des attitudes peuvent heurter les jeunes enfants, sans prise de conscience des professionnels.

Dans ce contexte, nous avons souhaité vivement organiser deux jours de formation sur cette thématique avec le souci permanent de garantir la qualité d'accueil au sein de nos structures.

À l'issue de cette formation, chaque agent est en capacité de définir ce qu'est une « douce violence » et de l'identifier. L'objectif principal étant bien de savoir repérer les gestes caractéristiques de la « douce violence » afin d'y remédier, et d'avoir les bons outils pour être vigilant dans ses pratiques. Cette formation, a pu faire l'objet d'une réflexion sur les pratiques de chacune et les pratiques collectives afin de mesurer les effets des douces violences et leurs conséquences sur le développement de l'enfant.

Dans la continuité de ce travail, une formation sur la thématique de « Travailler ensemble » pour parler du bien être des professionnels et des familles accueillies est mise en place pour cette année 2024.



## CHARTRE DES AÎNÉS

# Un dispositif pour les + de 60 ans



**En 2023 la communauté de communes Mézenc Loire Meygal a signé La Charte des Aînés initiée par la MSA Auvergne et conduite en étroite partenariat avec les élus, les acteurs et associations qui sur le territoire, agissent en direction des personnes âgées. Ce dispositif « d'aller vers » les séniors les plus isolés s'adresse prioritairement aux aînés vivant sur la Communauté de Communes quel que soit leur régime d'appartenance.**

## DIFFÉRENTS CHAMPS D'ACTIONS

La Charte des aînés vise à développer différents champs d'actions tel que le soutien au lien social et aux solidarités de proximité. Elle permet de valoriser des engagements et de l'expérience des retraités, de promouvoir le bien vieillir. Elle permet le développement ou le maintien d'une offre de services de proximité et d'améliorer l'accès aux services de santé et aux droits pour tous.

## DES ACTIONS DÉPLOYÉES

De 2023 à 2025 une douzaine d'actions est en cours de déploiement. Les premières actions mises en place ont eu un vif succès :

- Un théâtre forum « c'est gentil à vous d'être passé me voir » à Lantriac
- La construction d'un livret avec les habitants nommé « Seniors : vos informations utiles, bien vivre en Mézenc Loire Meygal » (qui va être distribué à partir de Septembre 2024, sur toute la communauté de communes)
- Une action intergénérationnelle entre l'accueil de loisirs et l'EHPAD de Lantriac, autour de l'alimentation avec notre partenaire « les Insatiables ».
- Un bal « bougez-dansez », avec initiation à différentes danses et diffusion de messages de prévention santé le 19 juin, à St Pierre Eynac.

**Pour tout renseignement sur le dispositif de la Charte Aînés, vous pouvez contacter Mme Blandine PAULIN au 04 71 07 15 10.**

Merci aux partenaires et habitants du territoire qui permettent de dynamiser cette charte et de l'adapter aux besoins locaux !



## À VENIR

- > Une action sport adapté sur Queyrières, animée par un professionnel, à partir de septembre 2024.
- > Un forum dépistage santé à Lantriac, qui aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> octobre (à l'occasion de la semaine bleue).
- > La création d'un réseau de visiteurs bénévoles pour personnes isolées.
- > Une action « séniors au volants » de prévention de la conduite, (lieu et dates à déterminer).

# Le répertoire d'Action Sociale

**Une ressource inestimable pour les habitants de la communauté de communes Mézenc Loire Meygal !**

**Dans une démarche collaborative et engagée, la communauté de communes Mézenc Loire Meygal a mis à jour son répertoire d'Action Sociale. Fruit d'un travail de fond impliquant tous les partenaires, ce répertoire consultable et téléchargeable en ligne offre une mine d'informations cruciales sur tous les aspects de l'action sociale, consolidant ainsi les liens entre les habitants et les ressources vitales du territoire.**



## UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

La création de ce répertoire s'est révélée être une entreprise collaborative, rassemblant les forces vives de la communauté, y compris les organismes régionaux, départementaux, les associations locales, les professionnels de la santé et les tous acteurs du secteur social. Ce partenariat a permis de compiler une base de données exhaustive et précise, répondant aux besoins diversifiés de la population.

## DISPONIBLE DANS TOUTES LES MAIRIES

L'accessibilité étant au cœur de cette initiative, le nouveau répertoire d'Action Sociale est disponible et téléchargeable en ligne grâce au QR CODE ci-dessous, mais également disponible dans toutes les mairies du territoire. Cette démarche garantit que chaque habitant ait un accès facile et rapide à une source d'informations fiable et actualisée sur les services sociaux disponibles.



## UNE MINE D'INFORMATIONS COMPLÈTE

Que vous cherchiez des informations sur l'aide alimentaire, le logement, l'accès aux droits, l'emploi, ou tout autre aspect de l'action sociale, le répertoire offre une mine d'informations complète. Chaque entrée est soigneusement répertoriée avec les coordonnées, les horaires d'accueil, les contacts téléphoniques et d'autres détails pertinents pour faciliter l'accès aux services.

## FACILITER LES DÉMARCHES DES HABITANTS

En regroupant ces informations de manière organisée et centralisée, le Répertoire d'Action Sociale vise à simplifier les démarches des habitants et des nouveaux arrivants, éliminant ainsi les obstacles potentiels dans l'accès aux services essentiels. Il représente un outil précieux pour les individus, les familles et les professionnels cherchant à orienter efficacement ceux qui en manifeste le besoin.

MODERNISATION DES CUISINETTES DES RÉSIDENCES SERVICES

# Un pas vers le confort et la fonctionnalité

**Nos deux résidences services, Les Myosotis à Fay sur Lignon et Les Iris à St Front, s'engagent dans une nouvelle ère de modernisation avec la réfection complète de leurs cuisinettes. Cette initiative vise à offrir aux résidents une expérience de vie encore plus agréable, en mettant l'accent sur le confort, la fonctionnalité et la convivialité au cœur de ces espaces. Grâce à nos partenaires, la CARSAT Auvergne et la MSA Auvergne Rhône-Alpes, nous allons pouvoir offrir un espace convivial et adapté aux résidents.**

## DESIGN ERGONOMIQUE ET ESTHÉTIQUE

Les cuisinettes rénovées bénéficieront d'un design ergonomique, offrant une disposition optimale pour faciliter les tâches quotidiennes. Les nouveaux agencements et l'utilisation judicieuse de l'espace garantissent une fonctionnalité accrue, et les choix esthétiques modernes créeront une ambiance chaleureuse et contemporaine.

## ÉQUIPEMENTS DERNIER CRI

Les résidents pourront profiter d'appareils modernes et éco-énergétiques, plus fonctionnels (cuisson à induction, éclairage led, électroménager basse consommation...) Cet aménagement apportera sécurité et confort aux résidents.



Les premières réfections ont eu lieu sur la résidence Les Myosotis et donnent entière satisfaction aux résidents qui en bénéficient actuellement. Les travaux s'étaleront sur plusieurs mois afin d'impacter le moins possible la vie des résidents.

La réfection des cuisinettes dans les résidences services, Les Myosotis et Les Iris, marque une étape significative vers un mode de vie amélioré pour les résidents. Cette initiative reflète l'engagement continu de la communauté de communes à offrir un environnement de qualité, où le bien-être et la satisfaction des résidents sont au cœur des préoccupations.



## SIGNATURE

# La Convention Employeur



### Une convention a été signée mi mai, entre la communauté de communes et le SDIS.

L'esprit de cette convention est de faciliter le départ en intervention de niveau 4 (en tout dernier recours) avec salaire maintenu et non récupération des heures.

Pour information, un sapeur pompier volontaire (SPV) s'engage à réaliser au moins 1000 h d'activité par an (interventions, gardes, astreintes...).

En 2023, Nathalie MIALON, pompier volontaire au centre d'incendie et de secours de Laussonne en a réalisé 3000.

La signature de cette convention entraîne plusieurs avantages pour l'employeur :

- Réduction de 10 % de la prime assurance incendie (voir avec l'assureur)
- Tarifs préférentiels sur les formations secourisme dispensées par l'agent sapeur pompier volontaire 43
- L'agent SPV est secouriste au travail
- Label « employeur partenaire des sapeur pompier » sous certaines conditions.

PROJET DE TRANSITION TOURISTIQUE  
INTERCOMMUNAUTAIRE

# Mézenc Loire Meygal - Sucs - Haut-Lignon

La mise en œuvre du programme d'actions de développement touristique qui réunit les Communautés de Communes Mézenc Loire Meygal, des Sucs, et du Haut-Lignon a pu démarrer dans le courant de l'année 2023. Ce programme vient appuyer la stratégie intercommunautaire élaborée durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2022.



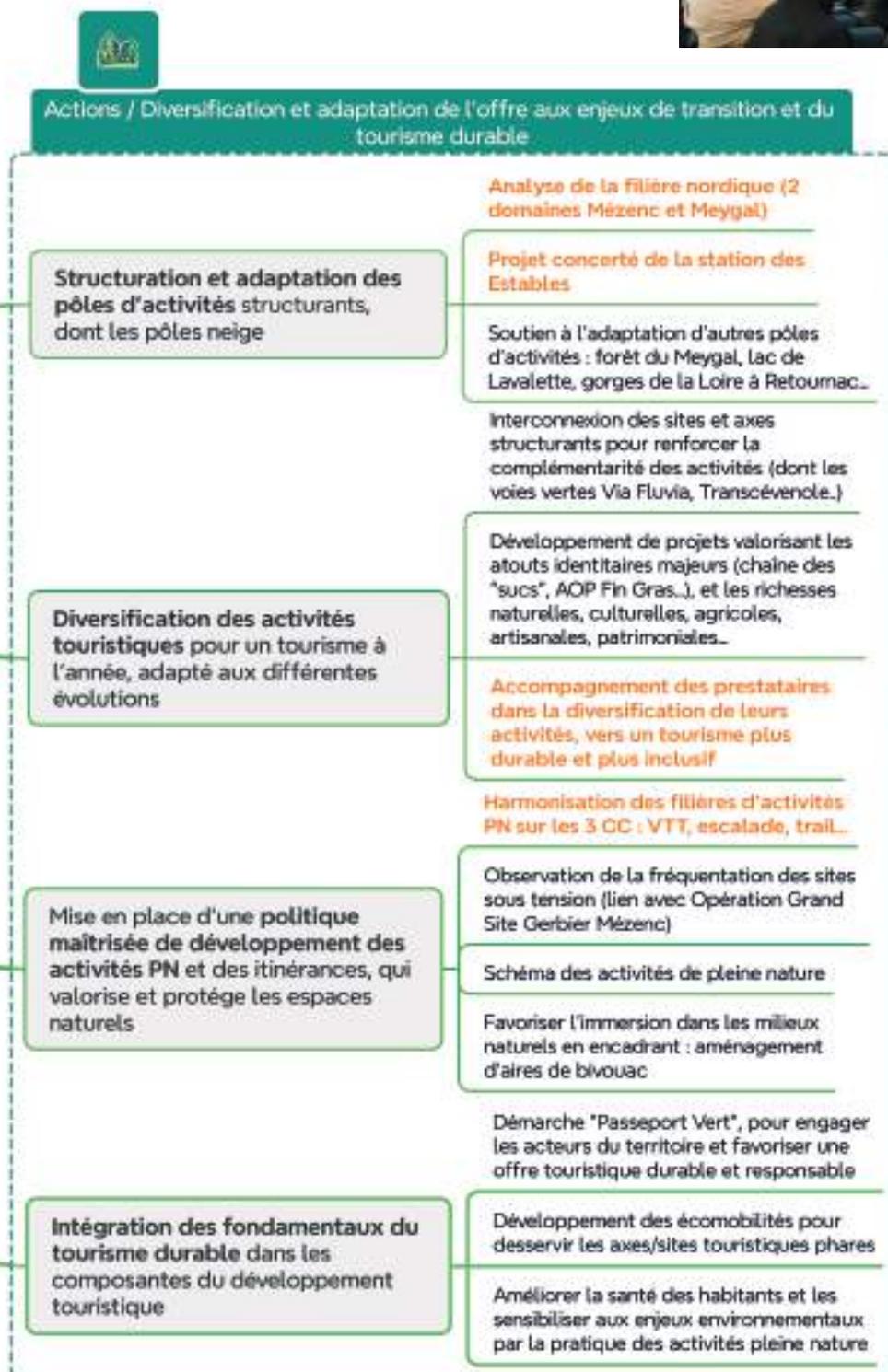
**Projet de transition touristique intercommunautaire**  
Mézenc Loire Meygal  
\*Sucs \* Haut-Lignon



Pour rappel le projet de transition touristique commun est soutenu par le dispositif d'État « **Avenir Montagnes Ingénierie** » (animation dédiée et expertises) et le dispositif régional « **Montagne Eté Hiver** » (soutien à l'investissement des projets privés et publics s'inscrivant dans la stratégie).

Il est à noter qu'au regard de la mobilisation des 3 CC dans cette démarche, de la structuration mise en place et des actions engagées durant la 1<sup>ère</sup> année, l'État et le commissariat au Massif Central ont approuvé en octobre 2023 la prolongation du dispositif Avenir

**Montagnes Ingénierie** (jusqu'en 2026). Le territoire a également été associé au réseau des Pôles Pleine Nature du Massif central en décembre.



Pour répondre aux enjeux stratégiques, un programme d'actions pluriannuel et prévisionnel a été élaboré ; les actions peuvent être portées par les intercommunalités, des syndicats ou d'autres acteurs.

Les 3 communautés de communes décident annuellement des actions à engager collectivement, et les budgétisent. La communauté de communes Mézenc Loire Meygal est chef de file et maître d'ouvrage de ces actions communes.

En orange les actions initiées en 2023 et 2024, en cours ou achevées.



PROJET DE TRANSITION TOURISTIQUE  
INTERCOMMUNAUTAIRE

# Zoom sur 2 projets emblématiques

## **Le projet de station concerté des Estables, la volonté d'une réussite collective des acteurs de la pleine nature**

Pour faire suite à l'analyse de la filière nordique initiée en 2022 avec le soutien de Nordic France, un état des lieux des forces et faiblesses du domaine nordique du Meygal et de la station des Estables a été réalisé en mai 2023, par le biais d'entretiens avec une sélection d'acteurs locaux investis (socio-professionnels, élus et techniciens). Suite à ce 1<sup>er</sup> diagnostic et au rendu qui en a été fait, la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal (gestionnaire direct du domaine skiable) a validé le lancement d'un projet concerté pour la station des

Estables, animé par le CEREMA. 2 ateliers de concertation ont réuni une trentaine d'acteurs et de partenaires entre décembre 2023 et avril 2024, et ont permis de déterminer ensemble les enjeux prioritaires, l'expression d'une ambition commune, de dégager 4 orientations stratégiques essentielles au devenir de la station tel qu'il est souhaité, et de travailler sur les 1<sup>ères</sup> pistes d'actions concrètes. L'élaboration d'un programme d'actions qui permette de concrétiser la station de demain est en cours.



## L'élaboration du positionnement touristique du massif Mézenc Meygal, des Sucs et du Haut-Lignon sur sa personnalité « montagne », et sa déclinaison marketing

Pour le rendre plus visible par les clientèles touristiques, sur la base de ses éléments identitaires forts. L'agence Systemd a été missionnée en novembre, avec la consigne en particulier de travailler dans une approche participative. Un atelier de territoire auquel tous les socio-professionnels du tourisme des 3 communautés de communes ont été invités a réuni les acteurs

désireux de s'investir le 18 janvier, pour un benchmark des destinations et des témoignages de territoires, 17 acteurs clés ont été interviewés, et une enquête sollicitant les 740 professionnels du tourisme en février-mars a permis de réunir grâce à 105 réponses à la fois des informations sur les clientèles, leur avis sur les atouts identitaires et différenciants du territoire, ainsi que leur retour sur les axes d'actions mis en œuvre dans le cadre du projet intercommunautaire (cf schéma présenté).

2 séminaires ont associé les 3 offices de touristes en avril, pour s'appuyer sur leur expertise et les faire réfléchir sur les scénarios et les noms de marque adéquats. Les 2 comités de suivi associant le comité de pilotage du projet, des représentants des socio-professionnels, le Département, la MDDT, le PNR des Monts d'Ardèche, l'Agence Régionale du Tourisme et la Direction Régionale du Tourisme le 12 février et le

21 mai ont permis d'acter le positionnement touristique du territoire, et de débattre sur deux propositions d'identités.

Après le choix de l'identité privilégiée par les 3 offices de touristes et communautés de communes, les prochaines étapes sont la réalisation de sa déclinaison marketing, le déploiement de la marque, l'élaboration et la réalisation d'une stratégie marketing pluriannuelle.



### En chiffres

**180 400 €**

budget (fonctionnement et investissement) pour deux ans dont 93 % dotations et subventions

**151 443 €**

accordés en 2023 au soutien de projets dans le cadre du dispositif " Montagne Été Hiver "

**7**

accompagnements/conseils à des porteurs de projets publics ou privés



## DÉVELOPPEMENT

# Activités de pleine nature



## DÉVELOPPEMENT DE LA COURSE D'ORIENTATION

Muni d'une carte, seul, en groupe ou en équipe et s'orienter, observer les espaces qui nous entourent, réfléchir... , voilà les jolis défis qu'offrent les parcours d'orientation. Déjà bien fréquentés sur les communes de St Julien-Chapteuil et les Estables, que ce soit en forêts ou dans les villages, une nouveauté a vu le jour dernièrement.

La commune du Monastier-sur-Gazeille devient à son tour un terrain de pratique pour la course d'orientation.

Une vingtaine de balises ont été installées dans le cœur de la cité. 3 parcours de difficultés différentes sont accessibles à tous !

circuits trail au départ des Estables. Toujours envieuse de faire découvrir des panoramas à couper le souffle sur les traces préférées des coureurs locaux, la collectivité a créé, avec le soutien de sportifs, 6 nouveaux parcours, avec 2 points de départs supplémentaires : au Monastier/Gazeille et Chadron, pour partir à l'assaut des flancs de nos volcans et vallées, sur environ 100 km de traces.

La collectivité souligne le travail remarquable de l'association Meygalit, qui a assuré le débroussaillage, l'ouverture de chemins, et le balisage de nos circuits.

Renommé « espace trail Mézenc Loire Meygal », les sportifs auront la joie de courir sur plus de 200 km au total !

Informations sur le site internet de notre office de tourisme : [www.mezencloiremeygal.com](http://www.mezencloiremeygal.com)

## LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE EN SOUTIEN !

Les territoires qui portent des projets de création ou de mise aux normes des sites sont accompagnés techniquement et financièrement par le Département et peuvent faire l'objet d'une demande d'aide via le dispositif « Appel à projet Création ESI ».

L'entretien annuel des sites est également accompagné via le dispositif « Entretien des ESI ». Pour bénéficier de ces dispositifs départementaux mais également de la promotion qui sera faite par la MDDT et le Département (Topoguide, Geotrek, ...), il est nécessaire de solliciter l'inscription du site au PDESI.

## MISE AUX NORMES DES SITES D'ESCALADE

Le Département s'est engagé en 2020 dans une démarche « qualité » pour les sites naturels d'escalade du Département.

Une expertise a ainsi été réalisée par le Comité FFME Loire Haute-Loire, relevant un certain nombre d'améliorations à apporter à nos sites de pratiques, dont la mise en conformité des relais.

La collectivité s'est engagée à réaliser l'ensemble des travaux nécessaires sur les années 2024-2025.



## EXTENSION DE L'ESPACE TRAIL

Les amateurs de course à pieds connaissent naturellement l'espace trail du Meygal et ses 6 circuits au départ de St Julien-Chapteuil ; Lantriac et Raffy, ainsi que les



## Travaux de la maison du Fin Gras

Depuis le mois d'octobre 2023, la maison du fin gras se refait une beauté. Ce chantier se fait en coordination avec l'association « Fin gras du Mézenc » qui renouvelle complètement la muséographie des lieux.

Concernant le gros œuvre pris en charge financièrement par la communauté de communes outre un ré-agencement complet des espaces, cette opération doit permettre une meilleure isolation thermique du bâtiment avec changements de toutes les menuiseries extérieures, réfection de l'ensemble de l'isolation intérieure, investissement dans les radiateurs moins énergivores, réfection de l'ensemble des peintures...

Cette réhabilitation d'un montant de 180 000 € HT est soutenue financièrement par la Région Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 50 720 € et par le département de la Haute-Loire pour un montant de 85 000 €.

L'inauguration du site aura lieu fin juillet de manière coordonnée avec la maison du Fin Gras et la municipalité de Chaudeyrolles.

## BILAN

# La gare patinoire

Depuis 2019 la Gare-Patinoire située sur la commune de Lantriac était gérée par l'office de tourisme intercommunale Mézenc Loire Meygal.

Au 1<sup>er</sup> février 2024, la gestion a été reprise en direct par la communauté de communes, avec une toute nouvelle équipe pour assurer l'accueil, la promotion et le développement.

Cette activité saisonnière, à l'ambiance hivernale, a permis de définir une période d'ouverture plus restreinte. Auparavant ouverte à l'année, la patinoire a fermé ses portes après la période de vacances scolaires de mars.

Pour le plus grand bonheur de ceux qui ont enfilé les patins, la structure a su offrir des créneaux adaptés à tous. Centres de loisirs, foyers d'adolescents, structures adaptées, écoles, familles sont venus en nombre.

L'équipe remercie les habitués qui n'ont pas hésité à nous rejoindre . Un grand merci aux nombreuses personnes qui ont poussé la porte, pour s'offrir une belle opportunité de découvrir le patinage, mais aussi le hockey !  
Merci pour vos cascades, vos fous rires, vos chorégraphies !



Le bilan sur le début de l'année est plutôt positif néanmoins la communauté de communes travaille actuellement avec un privé pour développer une nouvelle activité sur ce site.  
Restez informé en suivant le compte facebook de notre collectivité.

PARIS 2024

# La grande rando



**Du 17 au 25 Mars, la Haute-Loire a accueilli la Grande Randonnée vers Paris, une itinérance de la Fédération Française de Randonnée Pédestre en vue des Jeux Olympiques 2024 portée au niveau départemental par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Haute-Loire.**

**Nous étions la ligne 5 : Des sources de la Loire à la Seine qui partait du Mont-Gerbier-de-Jonc le 16 mars jusqu'à Saint-Etienne le 26 mars.**

**Deux ambassadeurs ardéchois ont été choisis pour randonner jusqu'à Paris, deux ambassadeurs ailligériens ont quant à eux randonné jusqu'à St-Victor-sur-Loire.**

## LES ÉTAPES :

- **17/03 : Lac-d'Issarlès - Arlempdes** (pot d'accueil et visite du château d'Arlempdes)
- **18/03 : Arlempdes - Chadron** (pot d'accueil et conférence sur la Haute Vallée de la Loire et participation de 18 collégiens de Landos)
- **19/03 : Chadron - Le Puy** (pot d'accueil et participation de 11 élèves du lycée d'Emmanuel Chabrier à Yssingeaux)
- **20/03 : Le Puy** (journée de repos) : Village et journée de la randonnée au Puy. Village de la rando avec 10 stands de nos partenaires pour promouvoir la randonnée (MDDT, La Malle Postale, La Pèlerine, l'Autre chemin, Decathlon, les offices de touristes de Pradelles, des Sucs, des gorges de la Loire et Mézenc Loire Meygal, CDRP43). Sur la journée, le CDRP a proposé deux randonnées guidées avec un guide conférencier du Pays d'Art et d'Histoire sur le Prélude du Saint-Jacques, deux randonnées sur le Saint-Jacques-de-Compostelle de

Saint-Christophe-sur-Dolaizon au Puy, initiation à la marche nordique et à la rando santé, enfin une chasse au trésor pour les enfants.

- **21/03 : Le Puy - Vorey** (pot d'accueil et conférence sur le train, participation de 50 élèves de l'école primaire privée de Vorey)
- **22/03 : Vorey - Retournac** (pot d'accueil et visite du musée de la dentelle, participation de 100 élèves des écoles primaire publique de Vorey et Retournac)
- **23/03 : Retournac - Bas-en-Basset** (pot d'accueil, animation sur le château de Rochebaron et de la volerie)
- **24/03 : Bas-en-Basset - Aurec-sur-Loire** (pot d'accueil, visite du château d'Aurec)
- **25/03 : Aurec - St-victor-sur-Loire**

**Au total, plus de 1000 personnes sur toute la grande randonnée vers Paris.**

# Une belle fin de saison pour la station

**Comme il est coutume de dire, mieux vaut tard que jamais ! Cette saison a une fois de plus été marquée par un enneigement faible en début de saison mais... très bon à partir de début mars.**

En ce qui concerne le domaine nordique, les conditions d'enneigement nous ont contraint d'ouvrir et de fermer le domaine quatre fois dans la saison et ce malgré un travail acharné de la part des pisteurs. En tout on peut comptabiliser 54 jours d'ouverture durant cette saison.

Encore une fois, grâce à la neige de culture, le jardin des neiges est resté ouvert 75 jours sans interruption. Les tout petits ont pu faire leurs premières glisses et les moniteurs ont pu assurer les cours débutants, ce qui d'un point de vue économique est loin d'être négligeable.

Il a fallu attendre début Mars pour avoir des conditions de neige « normales » avec une ouverture de tout le domaine alpin et nordique.

La plus grosse chute de neige est arrivée la nuit du 9 au 10 mars, et il a fallu faire preuve d'une grande réactivité pour que les pistes soient prêtes le matin alors que la veille il pleuvait.

Les skieurs ont répondu présent durant les deux semaines d'ouverture avec un taux de fréquentation digne des vacances scolaires.





## OPÉRATION

# Stade de biathlon 4 saisons

**Cette opération est inscrite dans le cadre de l'amélioration du domaine de ski nordique des Estables. Elle vise à compléter l'offre disponible par une activité complémentaire au ski nordique. Le stade de Biathlon est principalement à destination de la formation des jeunes et des familles. Il n'accueillera pas de compétition. Il est complété par la création d'un cheminement qui permettra hors saison de ski, des activités pédestres et cyclables.**

Le dossier a été travaillé par la communauté de communes en lien avec les socioprofessionnels pour aboutir à la création d'un stade de Biathlon avec un pas de tir de 10 m (8 emplacements), et des cibles mécaniques (basculement avec impact et redressement avec ficelle) la mise en place d'un anneau de pénalité, le raccordement aux pistes de ski existantes, un contrôle d'accès au pas de tir (pas d'accès libre). Il est par ailleurs vivement

souhaité, compte tenu des niveaux d'enneigement actuels et des évolutions climatiques à venir, la possibilité d'utilisation du stade hors saison hivernale sur des activités annexes (tir d'extérieur, tir vtt, tir CO, tir course à pied etc).

Une étude a été réalisée en partie début 2022 puis mise en veille le temps que des investigations environnementales soient réalisées sur le site pour s'assurer de la compatibilité du projet avec les données environnementales du terrain. Ainsi un diagnostic faune-flore et zones humides a été mené en 2022-2023 par le bureau d'études Eco-stratégie. Les conclusions ont été rendues en novembre 2023. Elles ont permis, grâce à la superposition des cartographies réalisées dans ce cadre avec le plan du projet de s'assurer qu'aucun habitat ou espèce à enjeu fort n'était impacté par les aménagements futurs.

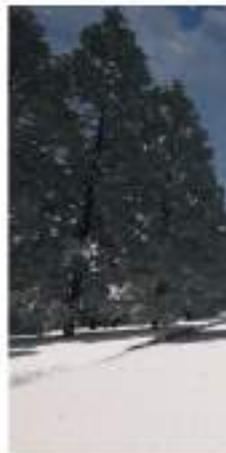
### LE POSITIONNEMENT DU PROJET A ÉTÉ CHOISI POUR PLUSIEURS RAISONS :

- **Pour des raisons de lisibilité, d'accessibilité et de logistique quant à l'exploitation.** Il se situe en effet à proximité du parking de la maison forestière identifié comme le point

### Pas de tir



### Piste et boucle de pénalité



### Boucle de pénalité



d'accueil du Mézenc dans le schéma de stratégie globale d'accueil du site classé. Ce dernier prévoit une refonte totale des circulations avec le déplacement de la RD, une gestion de flux piétonniers sécurisée, des aménagements paysagers visant à intégrer les infrastructures routières. Le stade de Biathlon se trouvera donc à proximité immédiate de toutes ces infrastructures très utiles pour le public visé de familles et d'enfants (peu de distance à parcourir, toilettes, salle hors-sac etc). Par ailleurs les animateurs pourront bénéficier de locaux de stockage du matériel (carabines, ski, tapis...) à proximité.



- **Pour sa proximité avec les pistes de ski de fond existantes.**

Le projet s'intègre en effet dans un triangle boisé délimité par la RD 274 (fermée en hiver pour laisser place à des pistes de ski de fond) et des chemins forestiers également supports de piste de ski de fond en hiver. Les pistes de ski nordique existent et il ne sera pas nécessaire de créer des pistes supplémentaires

- **Pour ses connexions avec les chemins et pistes VTT dans un fonctionnement 4 saisons**

Le stade a été implanté le plus au Sud possible sur la même ligne que la maison forestière, et en préservant un espace boisé le plus large possible (sans trop rentrer dans le terrain pentu) entre le stade et la salle hors sac. La piste qui relie le pas de tir et l'anneau de pénalité se connecte en Est et Ouest aux chemins existants ainsi qu'au sentier qui mène à la salle hors sac. Sa largeur de 6 m permet de faire cohabiter les différents publics en

été (VTTistes, piétons, etc). Le chemin de bouclage, de 2 m de large sera implanté sur place en prenant soin d'éviter les arbres existants.

Les circulations seront réalisées en grave concassée. Le sol du pas de tir sera enherbé à l'exception du fond traité en béton afin de permettre le ramassage des plombs une fois la saison terminée. La palissade au fond sera en bois. La végétation de l'intérieur de la boucle de pénalité sera conservée. L'ensemble des talus et abords sera replanté selon les prescriptions ONF.



2023

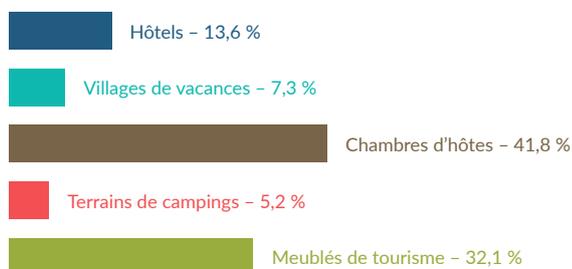
# Taxe de séjour

## À QUOI ÇA SERT ?

La recette de la taxe de séjour est destinée à favoriser la fréquentation touristique de la collectivité, et affectée aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques de notre territoire.

Une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour a été instituée au 1<sup>er</sup> janvier 2023, au bénéfice du conseil départemental de la Haute-Loire.

## HÉBERGEMENTS ACTIFS PAR CATÉGORIE



Montant reversé : 97 368,22 €



**Mézenc  
Loire  
Meygal**

730 m - 1753 m

OFFICE DE TOURISME  
MÉZENC LOIRE MEYGAL

## Nouveau site internet

Le site internet [www.mezencloiremeygal.com](http://www.mezencloiremeygal.com) a fait peau neuve ! Vous y découvrirez un contenu beaucoup plus clair, intuitif et très visuel. Une nouvelle rubrique « nos expériences » a vu le jour pour faire le plein d'idées d'aventures à vivre sur le territoire. Les randonnées sont également beaucoup plus visibles, et vous retrouverez comme toujours, toutes les infos de la station des Estables et du Meygal, mais aussi l'agenda, et bien d'autres surprises à découvrir...



## BILAN

# Saison hiver 2024

Le bilan des vacances d'hiver 2024 est satisfaisant, même si les aléas de l'enneigement ont encore souligné l'irrégularité de la saison. En effet, les deux semaines de la zone A n'ont pas pu apprécier les joies de la neige, à l'inverse de la zone B. Néanmoins, comme c'est le cas depuis plusieurs années, de nombreuses animations sont proposées sur le territoire en cas de manque de neige (visite de ferme, trottinette, luge sur rails, tyrolienne...).

Les quelques jours d'ouverture du ski alpin ont fait carton plein sur la station, tout comme le front de neige avec la clientèle locale et régionale.





**mézencloiremeygal**  
Communauté de Communes

10 place Saint-Robert  
43260 Saint-Julien Chapeuil  
04 71 01 14 34 • [contact@mezenclairemeygal.fr](mailto:contact@mezenclairemeygal.fr)

[www.mezencloiremeygal.fr](http://www.mezencloiremeygal.fr)

